

Tél : 05 61 05 16 14

Fax : 05 61 65 61 49

Email : commune.gourbit@wanadoo.fr

Site internet : www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr

Bulletin municipal

N° 16

EDITO

Chers Concitoyens,

Les électeurs du mois de mars 2008 ont, à une large majorité, renouvelé leur confiance à sept conseillers sortants. Deux nouveaux ont été élus Marianne MASMEJEAN et Max VIDAL. Ensemble, animés d'une forte volonté, nous œuvrons et allons continuer d'œuvrer pour le village.

Les projets ne manquent pas, tous sont utiles mais ne peuvent être réalisés qu'au fur et à mesure des moyens financiers recueillis car l'Etat et l'Europe se désengagent, laissant aux seules collectivités, le poids de l'investissement et du fonctionnement.

Cependant, soyez-en assurés, nous ne baisserons pas la garde, et le conseil, fort de ses idées travaillées en groupe n'a qu'un seul objectif, aboutir dans ses démarches, dans ses projets.

De jour en jour, moins de moyens, plus de responsabilités, plus de risques aussi tant au pénal qu'au civil.

Malgré cela, je prendrai les mesures utiles ou nécessaires à défendre nos intérêts. Dans cette tâche, vos soutiens sont les bienvenus.

Je remercie l'engagement de mes conseillers qui savent se rendre disponibles les jeudis et samedis matin pour suivre l'activité de notre village.

Le Maire
Francis Teychenné



Les Gourbitois étaient présents en nombre ce matin du 8 mai 2008 au pied de notre monument aux morts.

Comme toujours, nous avons apprécié la présence des jeunes enfants qui ont reçu des anciens le message du devoir de mémoire (Pérennisons les traditions).

Déroulement de la cérémonie :

- Lecture du message de l'union Française des Anciens Combattants
- Lecture du message de Monsieur le secrétaire d'état aux Anciens Combattants
- Appel aux morts, suivi du dépôt de gerbe par les enfants du village. Après la minute de silence ponctuée par la sonnerie aux morts, l'hymne national a été chanté par la population présente.

Après ce moment de souvenirs, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour partager un apéritif convivial.

NECROLOGIE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Noël GALY....

est décédé le 9 janvier 2008 à l'âge de 93 ans.

Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure entourant sa famille.

Il était le père de 8 enfants, quatre filles, Marguerite, Danièle, Josette et Joëlle et de quatre garçons, Jean-Claude, Denis, Roland et Paul.

Il a été conseiller municipal et adjoint au Maire. Il a toute sa vie affiché ses idées, appliqué le principe de défendre les plus faibles : ses camarades ouvriers. Il était aussi une des dernières mémoires du village.

Aujourd'hui, il repose dans notre cimetière sous les plis du drapeau qui orne la plaque des anciens combattants déposée sur sa tombe, témoignage d'un devoir accompli au service de son pays.

A sa famille nous renouvelons nos amicales condoléances.

— — —

Marie-Louise PUJOL....

née CLAUSTRES le 9 mars 1921 à LAPÈGE est décédée le 21 juillet 2008.

Sa disparition a été péniblement ressentie par la population. Femme discrète, très attachante, elle avait fait sien ce village dont elle était aussi une mémoire.

Mère de trois enfants, Paulette, Jean et Henri, elle en a élevé deux autres dont Michel ANQUET.

Travail aux champs, tenue de la maison, décisions, tout ou presque reposait sur ses épaules.

Nous étions nombreux à ses obsèques pour témoigner à sa famille notre soutien, notre attachement, notre reconnaissance.

A ses enfants, à sa famille, à tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous disons notre amitié.

Le Conseil Municipal

Travaux



Après les autorisations d'usage et les conseils avisés de la police des eaux, le lundi 28 avril nous avons procédé au nettoyage des cours d'eau des Gours et du ruisseau du Cardet.

Quelques volontaires (que nous remercions) et élus, ont participé aux travaux.

Bien que l'entretien des berges incombe aux propriétaires riverains, la municipalité a pris en charge la totalité des opérations, compte tenu de l'importance des travaux et de leurs urgences

Coût direct de l'opération:

Location d'une pelle mécanique : 250 €

Achat de buses pour l'accès aux parcelles privées : 300 €

COM - COM GOURBIT



Réunion du Conseil Communautaire
animée par le Président Alain DURAN

Le Conseil Communautaire s'est réuni à Gourbit le vendredi 25 avril 2008, avec l'oreille attentive du public.

L'ordre du jour particulièrement chargé traitait essentiellement du budget 2008.

L'enveloppe globale consacrée à la Communauté des Communes du Pays de Tarascon s'élève à 5.095.000 € pour le budget de fonctionnement et 254.573€ pour le budget d'investissement.

L'examen et le vote du budget primitif approuvé à l'unanimité n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière de la part des délégués.

Au chapitre des subventions, concernant les journées d'aide aux communes (réalisation de travaux d'entretiens divers par les chantiers d'insertion), Monsieur le Maire de Rabat demande que soit revue à la hausse le nombre de jours attribués à sa Commune pour 2009.

Concernant la Zone d'Activité de Prat Long, la proposition de choix du géomètre a fait l'objet de deux abstentions.

La réunion s'est terminée autour du pot de l'amitié offert par la municipalité de Gourbit.

Rappel à la population



Monsieur le Maire rappelle à la population les lois et arrêtés existant en terme de **SECURITE TRANQUILITE** et **PROTECTION** des personnes et des biens.

A ce titre :

CONCERNANT LA CIRCULATION :

- La vitesse au sein de la commune est limitée à 30 Km/h
- La circulation des engins à moteur est interdite :
 - Sur le chemin de Langoust-Malière
 - Sur le chemin de la Taychounière en amont du réservoir d'eau
 - Sur le chemin des GAILS en direction de la route d'Artax et sur le pont.
 - Sur le chemin d'ECHARGELAT à partir du parking du Cardet
 - Sur le chemin d'Artax en amont du parking du Cardet
 - Sur le chemin de JAUZE à partir de l'église
- Il est également rappelé que le chemin du PESTIE (passage menant au terrain de jeux) est en partie privé. Il est exclusivement réservé aux piétons.

Par ailleurs, l'utilisation des pétards et autres engins troublant la tranquillité des habitants, est interdit en toutes circonstances en période diurne et nocturne.

Budget communal 2008



Le budget de la commune est le document dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Le budget est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses.

Le compte administratif (exercice écoulé 2007) laisse apparaître un excédent total de 131 036 €.

Vote du Budget primitif

Il est rappelé que les budgets primitifs sont votés à l'équilibre recettes/dépenses.

Budget commune :

<u>Recettes / Dépenses fonctionnement :</u>	183 656.06€
<u>Recettes/ dépenses investissement :</u>	131 097.30€

Budget Moulin :

<u>Recettes / Dépenses fonctionnement :</u>	30 588.29€
<u>Recettes/ dépenses investissement :</u>	13 658.02€

Budget Logements sociaux :

<u>Recettes / Dépenses fonctionnement :</u>	10 686.06€
<u>Recettes/ dépenses investissement :</u>	21 619.24€

Budget C.C.A.S.:

<u>Recettes / Dépenses fonctionnement :</u>	482.83€
---	---------

TOTAL FONCTIONNEMENT : 225 413.24 €

TOTAL INVESTISSEMENT : 166 384.56 €

MOMENTS DE CONVIVIALITE

Cela devient une habitude, espérons que cela devienne une tradition, les quartiers du Répétit et du Saradeil se sont retrouvés autour de leur "repas de quartier" le 2 Août en soirée au pied de l'église. Ce sont 41 personnes qui ont profité d'un temps splendide pour discuter et faire connaissance des nouveaux convives autour d'un apéro sympathique avant de déguster un repas savoureux où les plats apportés par les convives accompagnaient un remarquable magret grillé préparé par Bernard, Didier et Marcel. Une délicieuse croustade terminait le repas mais pas la soirée car Maurice a fait appel à La Fontaine et à Charles Trenet pour ajouter une touche poétique et clôturer cette soirée en beauté.

Il ne restait plus qu'à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la préparation et à la réalisation de ce repas qui, à entendre les joyeux commentaires des heureux convives, a été une nouvelle fois une réussite.



LE CONSEIL MUNICIPAL AU VERT.....

Ce dimanche 29 juin, le Conseil Municipal n'a pas failli à la tradition de se réunir à l'étang d'Artax dès les premiers beaux jours. Pour la montée, chapeaux et casquettes s'imposaient aux crânes fragiles! L'instant de transpiration étant passé, la joie d'être arrivés et de se retrouver était à son comble.



C'est sous un soleil magnifique en ce tout début d'été 2008, que les Conseillers(es), accompagnés de leur famille, amis et randonneurs de passage, se sont retrouvés aux refuges pour un moment de détente et de convivialité.

Une organisation sans faille : Francis aux commandes, Michel aux poêlons, Max au ravitaillement, Yves à l'accompagnement de haute montagne, Alain à la stratégie de consommation raisonnable des victuailles, Marianne et les filles aux couverts, Bernard au reportage et tous les autres aux fourchettes !

Comme souvent, les souvenirs et le travail de nos anciens ont animé les conversations.

La journée passée le groupe a rejoint le village sous le voile de quelques nuages menaçant.

La déchèterie **FONCTIONNEMENT**

est ouverte La déchèterie est un lieu d'accueil des déchets autres que les déchets ménagers traditionnels. Les déchets y sont triés par catégorie pour suivre ensuite différentes filières de traitement.

les lundi, mardi,

mercredi Vous serez accueilli par le gardien qui vous indiquera dans quelle benne vous devez déposer vos déchets et vous aidera si besoin au déchargement. Selon le type de déchet, il vous conseillera certains gestes ou précautions à prendre. L'accès est gratuit pour les particuliers, payant pour les artisans et commerçants.

et vendredi

de 13h30 à 17h30

et le samedi

de 9h à 12h

et 13h30 à 17h30.

Fermeture les jeudi,

dimanche

et jours fériés.

CONSIGNES

- séparez vos déchets avant de venir en déchèterie
- retirez les sacs plastiques si vous apportez des déchets de jardin
- rapportez les déchets toxiques (peintures, solvants, piles, etc...) dans leurs emballages d'origine pour mieux les identifier et mieux les conditionner dans l'attente de leur départ vers les filières de traitement.

Cette déchèterie est destinée aux habitants de la Communauté des communes du Pays de Tarascon.

Aliat, Arignac, Arnave, Bedeilhac-Aynat, Bompas, Cazenave, Serre et Allens, Génat, Gourbit, Quié, Lapège, Mercus-Garrabet-Amplain, Miglos, Niaux, Ormolac, Rabat les trois Seigneurs, Saurat, Surbat, Tarascon, Ussat les Bains, ainsi qu'aux habitants de Capoulet-Junac et Siguer.

L'accès est gratuit pour les particuliers.

RÉVISION DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

POUR LA ZONE EST DU DÉPARTEMENT

Dans le cadre de la compétence qui est désormais entièrement confiée aux Conseils Généraux pour engager et réaliser la procédure de révision des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers, le SPECTOM du PLANTAUREL a demandé à tous les conseils municipaux et conseils communautaires de la zone Est du département, leur avis sur le choix d'une filière de traitement.

Notre conseil municipal a donc opté, comme la plupart des communes du département, pour le BIO Réacteur Réversible avec valorisation énergétique qui s'avère, après comparaison avec les autres procédés (Usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation énergétique ou Pré traitement Mécano-biologique avec valorisation de compost) être le plus adapté aux types de déchets traités sur le site de BERBIAC.

Appel à volontaires

Pour l'entretien de nos sentiers.....

Le Conseil municipal et l'ACCA société de chasse de Gourbit, organise une journée citoyenne destinée à nettoyer le chemin dit du FOURMENTA à GABEC.

Le 25 Août 2008

Les volontaires doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie les jeudi ou samedi matins, ou auprès de Messieurs Michel DEDIEU et Bernard DEFFARGES.

Un apéritif sera offert aux participants par l'ACCA, un repas froid par la Mairie auprès de la mine.

PS: merci de vous munir d'outils type tronçonneuse, débroussailleuse, scies, pelles, bêches etc.....



Kermesse à Gourbit

Merci encore pour l'accueil dans votre village...

Le village a retrouvé, Vendredi 27 juin 2008, en soirée, les rires des enfants de l'école.

La fête du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Banat-Rabat-Gourbit a battu son plein à la salle polyvalente de Gourbit.



Les petits de Banat ont joué les cyclistes chevronnés sur un petit parcours, les grands de Rabat ont, quant à eux, préféré jouer leur théâtre!

Après quoi, tous ont participé à des stands.

Des grillades ont clôt la soirée.

Et tout cela dans un bel esprit d'échange et de partage!

Marie-Hélène Faup

Directrice de l'école de Banat

Vide Greniers le 16 Août 2008

Extrait de l'arrêté du Maire

Article 1. Le vide greniers aura lieu le samedi 16 août 2008 de 8 heures à 18 heures sur la place du village et le parking du transformateur.



Article 2. Toute personne, non professionnelle de la vente d'objet mobilier et non assujettie à la taxe professionnelle à ce titre, doit faire en Mairie une demande d'autorisation de vendre ou d'échanger des objets mobiliers avant le 10 août 2008. Cette autorisation sera délivrée à titre

individuel, exceptionnel et non renouvelable.

Article 3. Cette autorisation devra être présentée lors de l'installation et à toute réquisition des services de police et de gendarmerie

Article 4. un registre, pour permettre l'identification des vendeurs particuliers ou professionnels, sera tenu à la disposition des services de police, des services fiscaux, des douanes, des services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Article 5. Monsieur le Maire, Monsieur le Président de l'APG organisateur et Monsieur le commandant de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet.